

## Votre candidature n'a pas été retenue...

C'est peut-être simplement parce qu'il y a beaucoup de demandes, pour peu de bourses ! Cette année, le programme Averroès a enregistré près de 7000 candidatures, pour seulement 320 bourses disponibles et un nombre de places limité par niveau et par université.

Rien ne vous empêche de postuler à nouveau pour une bourse Averroès ; vous conservez toutes vos chances dans un prochain appel. Nous vous souhaitons donc bonne chance pour la suite. Pour vous permettre de préparer le meilleur dossier possible, voici quelques informations sur les critères de sélection qui ont été pris en compte, et quelques conseils.

### Votre dossier était-il complet ?

La plupart des dossiers ne comportaient pas toutes les pièces. De très nombreux dossiers n'ont donc pas pu être pris en compte !

**Conseil :** pensez à compléter votre dossier ! Tous les documents demandés sont obligatoires. Votre candidature ne sera validée que si tous ces documents ont bien été transmis. Nous vous conseillons donc :

- de vérifier attentivement [ici](#) la liste des pièces requises (regardez en fonction du niveau où vous candidatez : Licence ou Master, Doctorat, etc.)
- de vérifier dans votre espace de dépôt que toutes les pièces sont en effet en ligne.

### Votre dossier répond-il à tous les critères exigés ?

Les critères auxquels votre dossier doit satisfaire pour être accepté sont définis par la Commission européenne. Ils sont nombreux : critères de nationalités, non cumul de bourses, règle des 12 mois passés en Europe dans les 5 dernières années, ...

Voir [ici](#) la liste complète de ces critères.

### La discipline choisie existe-t-elle dans l'université d'accueil ?

Même si votre université d'origine a validé votre candidature, l'université d'accueil sera obligée de la refuser si elle ne peut vous inscrire dans une de ses filières...

**Conseil.** Avez-vous vérifié que votre filière existe bien dans l'établissement d'accueil ? C'est la première chose à faire. Vous pouvez consulter la liste des universités d'accueil [ici](#). Vérifiez les formations proposées sur le site de l'université choisie ; le cas échéant, modifiez votre candidature et postulez pour une université qui offre votre formation.

### Critères de sélection et priorités thématiques

Les universités d'origine (pour le groupe 1) et d'accueil (pour le groupe 2) ont classé chaque candidature, et retenu celles qui répondaient aux critères de sélection. C'est peut-être en fonction de ces critères que votre candidature n'a pas été retenue.

Voir les [critères de sélection](#)

Sachez enfin que les responsables des universités d'origine et d'accueil tiennent compte dans leurs choix des priorités thématiques affichées par leur établissement ; il se peut que votre candidature n'entre pas dans le cadre de ces priorités.

*Si après avoir lu ces informations, il vous semble que votre dossier n'a pas été correctement pris en compte et que vous avez été victime d'une anomalie, vous avez une **possibilité de recours** : envoyez une lettre avec votre numéro de dossier et le motif du recours, accompagnée de la copie de votre dossier complet tel qu'il a été déposé sur l'espace de dépôt des candidatures, à l'adresse suivante :*

**Julie Verlaque** – Chef de projet Averroès  
Demande de recours  
163, rue Auguste Broussonnet, 34090 Montpellier